

Déclaration du Conseil communautaire au Premier Ministre et son gouvernement

Elaboré en concertation avec tous les groupes politiques, le Conseil communautaire de Lorient Agglomération, réuni le 3 novembre, a approuvé à l'unanimité un vœu à l'attention du Premier ministre et de son gouvernement les invitant à associer pleinement et en amont les élus locaux aux décisions à venir concernant les commerçants des centres-villes.

Vœu du Conseil de Lorient Agglomération au Premier Ministre et son gouvernement

Mardi 3 novembre 2020

Le confinement généralisé de ce 28 octobre doit permettre d'infléchir le nombre de contaminations et d'hospitalisations, et ainsi préserver au mieux la santé de nos concitoyens, objectif primordial que nous partageons pleinement.

Pour autant, les modalités de ce confinement nous ont interrogés quant à l'iniquité de traitement subie par les commerces de proximité. En effet, les grandes et moyennes surfaces ont eu, jusqu'à ce mardi matin, la possibilité de vendre certains produits alors que nos petits commerçants et artisans, qui constituent le terreau de la vitalité de nos centres villes, ne pouvaient plus accueillir de clients pour ces mêmes articles proposés à la vente.

L'action conjuguée des associations d'élus et des élus saisissant eux-mêmes directement le Premier Ministre (comme cela a été le cas pour les élus de Lorient Agglomération) a poussé le Gouvernement à modifier, dès dimanche soir, le décret du 29 octobre, en interdisant aux GMS de vendre les articles non essentiels.

Cette décision ne répond pas à la question de la sauvegarde du commerce de proximité.

Elle ne compensera pas les pertes d'ores et déjà engendrées et ce jusqu'à la réouverture des commerces.

Elle ne prend pas en compte le fait que beaucoup de commerçants ont constitué des stocks de marchandises et de produits importants dans la perspective des fêtes de Noël.

Elle ne limite en rien la concurrence déloyale des « géants du numérique ».

Aujourd'hui, la priorité est de préparer, avec les associations de commerçants, la sortie du confinement, voire le développement du « click and collect », dès avant la fin du confinement, et la réouverture progressive de ces commerces selon des modalités compatibles avec les règles sanitaires et la lutte contre l'épidémie (jauge de clientèle, retrait de commandes sur rendez-vous, etc...).

Les Maires ont montré, lors du premier confinement, qu'ils savaient être des acteurs essentiels pour l'économie. Ils ont accompagné la reprise de l'activité et mis en œuvre des mesures de soutien complémentaires à celles de l'Etat pour la relance économique de leurs territoires. Ils ne peuvent accepter d'être mis devant le fait accompli et exigent de l'Etat d'être associés aux mesures de déconfinement et de sauvegarde du commerce local, qu'il s'agisse des GMS ou des commerces de proximité.

Il ne s'agit pas d'opposer l'économie contre le sanitaire mais bien de trouver une voie proportionnée pour que nos commerçants puissent bénéficier d'une activité partielle qui leur permette de passer cette fin d'année essentielle pour leur survie.

Le Conseil de Lorient Agglomération rappelle le rôle prépondérant des Maires et des élus locaux dans la gestion de cette crise depuis le printemps 2020.

Le Conseil de Lorient Agglomération demande que le gouvernement et ses représentants locaux associent pleinement plus en amont de ses décisions les élus locaux aux dispositions qui devront sans doute être prises dans les mois à venir.

Le Conseil de Lorient Agglomération demande qu'une attention particulière et des mesures spécifiques puissent être prises pour écouler les productions locales saisonnières, spécifiques à la période des fêtes de fin d'année.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

